



Conseil exécutif 2021-2022

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Réunion #7 - Automne 2021

Mardi le 2 novembre 2021

Université de Sherbrooke --- A8-244

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présences :

Emily Abud
Charles-Alexandre Groleau
Justine Legault
Saïd Kassabie
Marilou Bernier
Pierre-Alexandre Chagnon
Gabriel Arsenault
Charlotte Michon
Sophie Martel
Sacha Vincent

Observation :

Daliane Boudreau-Couture
Gillian Masse
Sarah-Jade Bilodeau

1. Ouverture de la séance

Emily Abud déclare l'ouverture de la séance à 16h07.

2. Désignation du praesidium

Saïd Kassabie propose de nommer par acclamation Emily Abud à la présidence et Marilou Bernier et Pierre-Alexandre Chagnon au secrétariat.

Proposition adoptée par acclamation.

3. Adoption de l'ordre du jour

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation de l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée par acclamation.

4. Adoption des procès-verbaux

Saïd Kassabie propose l'adoption par acclamation du procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2021.

Proposition adoptée par acclamation.

5. Tour de table

6. Suivi des dossiers en cours

6.1. Adhésion volontaire à l'AGED

Saïd Kassabie : Si vous allez en annexe, il y a un document à lire. Ce qui ressort du document, c'est que selon l'état actuel des RG, il n'est pas possible d'adhérer volontairement à l'AGED. Or, il est possible pour le CA ou en ag de déroger pour permettre à une personne externe de faire partie d'un comité.

Sophie Martel: Si ça dit qu'il n'y a pas d'article, pourquoi faire une dérogation?

Saïd Kassabie: Il y a un article des RG, seuls les membres de l'AGED sont éligibles sur les comités.

Charles-Alexandre Groleau: Est-ce qu'on peut faire une résolution unanime du CA, on peut leur conseiller ?

Saïd Kassabie : Toujours possible pour le CA de faire une résolution unanime.

Charlotte Michon propose que le CE recommande au CA qu'un membre externe puisse, en dérogation des articles 85 et 86 des RG, faire partie du comité Bal des finissants à titre de responsable aux commandites.

Emily Abud appuie.

Daliane Boudreau-Couture: Faut-il avoir le statut de finissant pour faire partie du comité des finissants?

Saïd Kassabie : Il faut une dérogation sur ce point.

Gabriel Arsenault: Est-ce qu'on doit inclure dans notre recommandation une mention à l'effet que la personne peut "compétitionner" avec d'autres personnes membres de l'AGED.

Saïd Kassabie : Le CE recommande une personne par intérim en attendant la prochaine AG. Une élection en AG aura lieu peu importe.

AU.

6.2. Critères du Livre d'or

Saïd Kassabie : Pendant la relâche, j'ai travaillé sur différents critères disponibles en annexe pour le livre d'Or.

Charles- Alexandre Groleau: Je pense que les critères sont assez larges pour laisser de la latitude. Sur les deux tiers, est-ce suffisamment réalisable? Pourquoi pas juste 50%

Saïd Kassabie : Le deux tiers est là pour inclure des personnes au livre issues d'un consensus clair au sein du CE.

Gabriel Arsenault : Sur les deux tiers, mis à part l'été, nous sommes seulement 10. Donc il faudrait 7 personnes.

Émilie Abud : La procédure n'est pas conviviale pour les comités, c'est un obstacle qui enfreint la spontanéité. Est-ce qu'on peut faire ça hors réunion du CE ou sans la procédure.

Saïd Kassabie: C'est pour cette raison le second alinéa de l'article 2. Les comités qui invitent des personnes le savent à l'avance, ils ont donc le temps ou la personne du CE sur ce comité pourra donc faire la procédure. Cette dernière peut même l'amener en CE pour le comité.

Saïd Kassabie propose l'adoption de la directive relative à la signature du livre d'or.

Sophie Martel appuie.

AU

6.3. Consultation des membres

Saïd: Je suis toujours en train de faire l'analyse des résultats de la consultation. C'est 85 pages de résultats. Je vous tiens au courant quand c'est prêt.

6.4. Évaluation de la présidence

Saïd : 5 réponses ont été reçues sur 9. Il manque quatre personnes. C'est donc un rappel, voir le lien en annexe.

7. Dossiers internes

7.1. Troisième assemblée générale

Said Kassabie : On doit organiser la troisième AG. Quelques points doivent être discutés, dont divers postes à combler, les EF et le budget. Je veux qu'on choisisse une date pour l'AG. Pour la semaine du 15 novembre.

Justine Legault quitte la réunion à 16h40.

Émily Abud propose que la prochaine AG se déroule le 15 novembre à 16h.

Charlotte Michon appuie.

AU

7.2. Rapports des comités - Session d'automne

Saïd Kassabie : Normalement, un comité doit rendre un rapport à la fin de l'année. J'apporte le point car à la fin de l'année, certains comités doivent aller chercher loin l'information et ne tiennent pas nécessairement l'information organisée. Je propose qu'on leur demande un rapport à l'automne et à l'hiver pour éviter ce désordre et leur faciliter la tâche.

Charlotte Michon : Peut-être qu'on pourrait donner le choix aux comités de faire un ou deux rapports par année?

Emily Abud: Je pense que c'est une bonne idée pour les comités qui ont deux coordinations par année, pour faciliter les transitions.

Charles-Alexandre Groleau: Je pense que ce serait difficile de faire du cas par cas. Je comprends que l'idée peut être intéressante mais on ne devrait pas nous même se mêler dans la paperasse. Je conseille qu'on leur suggère fortement de le faire mais qu'on demande seulement une remise pour conserver une uniformité.

Gabriel Arsenaault: Premièrement, si on conseille et non impose aux membres d'en faire deux, ils n'en feront qu'un. Et je crois qu'un seul suffit ; les bénéfices concrets pour certains comités ne sont pas là, compte tenu du fait que certains ne font qu'une activité, que certains n'opèrent qu'à l'hiver ou l'été. Je n'en mettrais qu'un, sauf pour les comités où il y a une transition dans la coordination pour assurer une certaine continuité.

Emily Abud: On court beaucoup après les rapports. Je pense seulement que, en guise de rappel, on peut leur dire qu'ils doivent faire un rapport. Ainsi, ils peuvent trouver maintenant les documents pertinents, plutôt que de les fouiller en fin d'année.

7.3. Démissions dans des comités - Aucune nomination par intérim pour l'instant

Marilou Bernier : Je suis dans deux comités où deux personnes ont décidé de quitter leur comité. Aucune nomination par intérim pour l'instant. À suivre.

7.5 Comité ÉDI de la Faculté de droit - Individus intéressés

Marilou Bernier : Marie-Clarisse Berger et Franck Tetouom ont manifesté leur intérêt pour siéger sur le comité ÉDI que veut monter la Faculté.

Emily Abud: Sara Yacoub aussi! Je vais envoyer les trois noms à Josée Chartier.

8. Dossiers externes

8.1. Enjeux de droit

Mathieu Brisson arrive à la réunion à 17h02 par Teams.

Mathieu Brisson : Est-ce qu'on peut se rencontrer en personne? D'habitude, je rencontre une personne exécutante avant de se rencontrer en personne, avec les autres membres du CE et les personnes cotisantes, le 10?

Émily Abud : Ça peut être le 10 novembre, vers 15h30. On va demander aux membres du CA et les personnes issues des comités. On se rencontrera tous les deux cette semaine.

8.2. Jurizone

Charlotte Michon : Une étudiante de la faculté de droit d'Ottawa m'a écrit pendant la relâche au sujet du blog juridique "jurizone" qui est un blog qui a été fondé en 2005 par un professeur d'Ottawa. **Temps de lecture**. Ils veulent savoir si on serait intéressé à éventuellement partager du contenu ou des articles.

Charles-Alexandre Groleau : Il serait intéressé à ce que des professeurs de notre faculté partagent du contenu ou des compensations financières?

Charlotte Michon : Il voulait surtout savoir si l'on voulait partager le contenu des articles, pour les étudiants. Les étudiants peuvent également publier. Cela ne nous engage pas à publier des articles.

Saïd Kassabie: La faculté a un blog de droit, géré par des profs, également l'Obiter. Est-ce que cela ferait compétition à nos propres plateformes? Est-ce qu'il faudrait consulter la faculté avant de donner une réponse?

Charles-Alexandre Groleau : Donc ils nous demandent de faire de la publicité, donc de leur donner notre forfait de publicité?

Émily Abud : Nos comités partagent du contenu et en font également. Cela ferait compétition à nos propres plateformes. Ce n'est pas nécessaire.

Charlotte Michon : D'accord. Je vais leur répondre.

8.3. **Canadian National Negotiation Competition**

Charlotte Michon: J'ai reçu un courriel pendant la relâche d'un étudiant en droit de McGill qui voulait savoir si nous étions intéressés à participer au volet francophone de la Canadian National Negotiation Competition. Notre faculté serait libre de décider la procédure de nomination pour un maximum de 2 équipes de 2 personnes au coût de 100\$ par personne. La compétition est en virtuel du 4 au 6 mars 2022. Qu'en pensez-vous? Vers qui on devrait se tourner pour en faire la promotion si c'est qqch qui nous intéresse?

Charles-Alexandre Groleau : Face-à-face participe déjà à un évènement avec ULaval et se concentre sur la plaidoirie, pas sur la négociation. Je peux leur amener l'idée quand même.

Sophie Martel : Si on se met avec les enjeux du droit, est-ce que ça pose un conflit?

Émily Abud : C'est pas vraiment pareil que le club débat, la coupe face-à-face, à enjeux du droit. Par contre, je note le nombre max d'équipes qui est seulement de 2. Est-ce qu'on doit choisir les équipes s'il y a plus d'intéressé.es?

Charlotte Michon : On pige au sort. Je ne me sens pas capable de choisir parmi les candidats. Est-ce qu'on en fait la publicité? Pour former les équipes pour la mi-décembre.

Pierre-Alexandre Chagnon: Je ne pense pas qu'on doit lier l'évènement à un seul comité. Par rapport au tirage au sort, on ne fait que publiciser, par courriel par exemple. En mentionnant le tirage au sort.

Gabriel Arsenaault : L'AGED ne devrait pas avoir un pouvoir décisionnel là-dessus, ce serait davantage à l'évènement de décider, puisqu'on est pas soutenu par les RG. L'évènement ne touche aucun comité de l'AGED donc je ne vois pas pourquoi on devrait se retrouver à décider qui y va ou n'y va pas.

Saïd Kassabie: D'accord sur le point. À donner au CDP ou autres comité de la faculté pour être soutenu?

Émily Abud : On peut faire cela, ou on demande de nous fournir une publication claire avec un google form pour que les personnes intéressées puissent s'inscrire, ils pourraient gérer les inscriptions.

Pierre-Alexandre Chagnon : Comme écrit dans le message de Charlotte, on nous demande de décider la procédure de sélection. On nous propose une activité, on devrait avoir d'autres moyens que de renvoyer la balle, par exemple via le CDP.

Charlotte Michon : Ils veulent qu'on choisisse les candidats et qu'on les informe de notre participation.

Pierre-Alexandre Chagnon: On devrait répondre qu'on décide de promouvoir, sous réserve du taux de participation des étudiants.

Gabriel Arsenault : On ne peut pas promouvoir si on ne sait pas comment sélectionner les candidats.

Émily Abud: On peut leur écrire pour savoir si c'est possible d'avoir plus d'équipe si jamais

Charlotte Michon: Le nombre de deux équipes max est dans les règles

Sophie Martel: Le problème va surtout être de trouver des personnes. On ne devrait pas avoir une foule de candidatures.

Emily Abud propose que Charlotte réponde au courriel en disant que nous allons participer et publiciser pour trouver des personnes intéressées. Dans l'éventualité de plus de deux équipes, on fera un tirage au sort supervisé.

Charles-Alexandre Groleau appuie

AU.

9. Dossiers financiers

9.1. États Financiers

Gabriel Arsenault: Les États Financiers sont sortis, ça de fait!

9.2. Demande en cours d'année - Comité du droit du sport et des loisirs

Gabriel Arsenault : Voir en annexe la demande du CDSL, pour une demande de 150\$. Le comité ne réalisera pas le tournoi de golf.

Gabriel arsenault propose d'accorder le montant de 150\$ au comité droit du sport et des loisirs de la case budgétaire "demandes en cours d'année"

Emily appuie

Sacha Vincent arrive à 17h42.

Charles-Alexandre Groleau, Saïd Kassabie, Charlotte Michon, Sacha Vincent et Gabriel Arsenault déclarent un conflit d'intérêt.

AU

9.3. Demande en cours d'année - Comptable

Gabriel Arsenault : Je vous envoie leur demande de financement. Je vous invite à aller consulter le lien prévu à cet effet en annexe.

Gabriel Arsenault propose d'accorder 334,27\$ à partir de la case en cours d'année puisque le travail à déjà été effectué.
Charles-Alexandre Groleau appuie.

AU

Charlotte Michon: Est-ce que le site que nous avons payé est utile?

Gabriel Arsenault: Oui! Le montant demandé concerne les EF de l'an passé alors que le site est pour cette année.

10. Dossiers académiques

11. Dossiers des activités étudiantes

11.1. Politique VACS

Saïd Kassabie : Pour résumer, il y a des conférences VACS en début d'année. La conférencière nous a demandé si on avait une politique VACS. On a dit que ce serait une bonne idée. Il n'a pas eu de suite. Durant la relâche, je me disais qu'on pourrait en avoir une. Le comité féministe pourrait faire cette politique

Charles-Alexandre Groleau propose de mandater le comité féministe pour la rédaction d'une politique en matière de VACS.

Gabriel Arsenault appuie.

AU

11.2. Coupe des vétérans

Saïd Kassabie : Ca fait deux ans qu'il n'a pas de nouveaux gagnants. Ça peut être pertinent de faire des plaques pour célébrer les gagnants et de les graver sur la coupe.

Sacha Vincent: Est ce qu'on va avoir un gagnant cette année?

Émily Abud: on est sensé mais je vais en parler à Justine.

12. Dossiers communication

12.1. Calendrier de l'AGED

Charlotte Michon: Je vais vous faire une petite démonstration de comment on ajoute un événement au calendrier de l'AGED afin d'éviter une 2e confusion et vous pourrez donc aider vos coordos de comités s'ils ont de la difficulté MAIS je vais également faire un petit tutoriel sur la page des coordos car ça fait énormément de messages que je reçois à cet effet.

13. Dossiers professionnels

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

14.1. Semaine de la santé et du bien-être

Suite à ma rencontre avec le comité Santé du 15 octobre dernier, nous avons commencé à discuter de la quinzaine santé bien-être. Cette année, le comité pense qu'il serait préférable de faire une semaine du bien-être pour favoriser le taux de participation qui représentait la principale problématique l'année dernière. Malgré qu'aucune date n'est certaine pour le moment, cette semaine devrait être vers la fin janvier afin de ne pas empiéter sur les activités existantes au calendrier et d'éviter de les présenter dans le « rush » d'étude des étudiant.es. Le comité Santé et Bien-être vous invite donc à discuter avec les coordos des comités que vous chapeutez afin de nous aider à renchérir cette semaine et de mettre l'accent sur l'importance du bien-être et de la santé au sein de la faculté. Chaque comité peut apporter une touche intéressante. Par exemple, l'année dernière, DVA avait organisé la journée verte (distribution de fines herbes) et AEND avait organisé la journée neige qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison de la température. En résumé, svp passer le message pour idéalement avoir une belle diversité d'activités captivantes pour nos membres. La santé et le bien-être c'est cool. Au moins passer le message au comité, on aimerait qu'ils organisent des activités bien-être.

Charlotte Michon: Fait une publication sur le groupe de coordination.

Pierre-Alexandre Chagnon : On attend une date plus précise avant de faire le suivi. Pour l'instant, l'important est de faire mijoter.

Saïd Kassabie : L'année dernière, on a modifié les responsabilités de la personne Responsable aux premières années. Est-ce qu'il y a possibilité d'inclure la personne Responsable aux premières années?

Pierre-Alexandre Chagnon : Oui.

14.2. Retour sur le sondage du comité santé et bien-être

Comme vous avez probablement vu passer il y a quelques semaines, j'ai fait un sondage auprès des membres afin de collecter de l'information pour le comité Santé et bien-être et l'organisation des activités à venir. Ce faisant, je tenais à vous partager les grandes lignes de celui-ci afin de vous donner un portrait général sur la situation. Nous avons récolté 155 réponses. Les activités qui intéressent le plus les membres sont les défis sportifs individuels, les ateliers sur la gestion du temps et stratégies organisationnelles, la planification budgétaire et financière ainsi que les ateliers sur les méthodes de travail intellectuelles pour me soutenir dans mes études. La sphère la plus délaissée pendant les examens est l'activité physique. Le lundi est la meilleure journée pour l'organisation d'activités des comités selon les membres. Les activités en présentiel sont plus populaires. Petit clin d'œil à Sarah et Charlotte puisque les membres ont mentionné être satisfait de la communication des activités autant par Facebook que par courriel.

15. Dossiers premières années

15.1. Confusion autour des annotations et documents permis

Marilou Bernier : Avant les examens, il y avait une certaine panique autour des annotations permises et doc permis pour les examens. La même question revenait tout le temps “Qu’est-ce qui est permis d’écrire dans le C.c.Q. dans le cours x?”. C’est une source de stress qui est considérable en mi-session et facilement évitable. Connaître les conditions pour l’annotation des documents permis à l’examen permet d’orienter son étude, maximiser ses stratégies de recherche durant son étude et durant l’examen, en plus de sécuriser les étudiants. J’essaie donc de trouver une solution qui permettra de clarifier ces conditions rapidement, en début de session. Avec Saïd, Sophie et les représentants académiques en première année, nous avons pensé inclure dans les plans de cours les conditions d’examens vis-à-vis les annotations. Cela exigera des professeurs d’avoir, a priori du cours, une idée sommaire des examens à venir et des consignes en ce sens. Est-ce trop demandé? Qu’en pensez-vous?

Charles-Alexandre Groleau : Il y a une formation en début d’année sur l’annotation des C.c.Q., donc à ce niveau si les gens n’y ont pas assisté ils peuvent toujours venir nous voir pendant les permanences pour les éclairer sur les normes facultaires.

Charlotte Michon : Je pense que le problème est l’ambiguïté par rapport aux différents professeurs. Chaque professeur décide. Mon point serait d’informer les représentants de chaque classe de parler aux différents professeurs et de mettre dans un document Word toutes les informations quant aux annotations.

Pierre-Alexandre Chagnon: Je pense pas que ce serait utile, vraiment plus d’encourager les représentants académiques de relayer les consignes aux étudiant.es.

Sophie Martel : Je comprends l’initiative parce que ça pourrait éclairer les élèves mais c’est dans les tâches des représentants de classe. Également, lorsqu’il y a des événements contradictoires tel un cas qui est arrivé dernièrement, il aurait été bien que ce soit inscrit dans un plan de cours. Ma seule réticence est la liberté des professeurs et chargés de cours à les restreindre d’une seule façon de faire.

Emily Abud : Il y a également une certaine politique qu’on a pas réussi à trouver par rapport à ça.

Saïd Kassabie : Je pense que c’est quelque chose que les professeurs et les chargés de cours font déjà. Avant chaque examen, des consignes sont envoyées mais ce serait plutôt de centraliser toute cette information dans un même document pour déjà savoir comment annoter dès le début.

Émily Abud : On devrait en discuter avec eux, parce qu’il est vrai qu’en première année c’est anxiogène et plus ou moins clair.

Émily Abud propose de parler des problématiques en matière d'annotations au décanat à la réunion du 30 novembre.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

Pierre-Alexandre Chagnon : Il peut être pertinent de rencontrer le décanat, mais c'est vraiment le travail des représentant.es de classe selon moi. Il faut voir où est le problème. Si c'est l'inquiétude vis-à-vis des profs, on peut en parler, mais sinon il faudrait seulement plus informer les représentants pour qu'ils fassent leur job.

Gabriel Arsenault: Oui ils envoient le courriel avec toutes les infos, mais ils donnent ces infos quelques jours avant les intras seulement et donc c'est un peu tard pour savoir si on peut annoter ou pas. Ce serait sûrement mieux que les représentants de classe s'en occupent de trouver l'information au début de la session plutôt que juste avant les examens.

Sophie Martel: Je pense que c'est plus facile de l'inclure dans le plan de cours, et ce, dans le but de simplifier la tâche à tout le monde.

Marilou Bernier: Aussi le fait que c'est une grosse responsabilité pour un responsable académique de tout savoir, surtout si ça peut changer en cours de session. La formation de début d'année est good mais souvent c'est plus des trucs que vraiment LA politique à suivre.

Le vote est demandé.

A: 1

P: 8

C: 0

16. Varia

16.1. Séance photo CE + Marilou (DATE)

16.2. Match du Canadiens du mardi 9 novembre

16.3. Souper de Nowelllll

16.4. Service de thé Saïd

16.5. Bibliothèque engagée

16.6. Prochain CE

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 18h38.

ANNEXE

☰ Directive relative à la signature du Livre d'or

☰ Avis de la vice-présidence relativement à l'adhésion volontaire à l'AGED

Évaluation de la présidence

Jurizone - Description

Jurizone.com a pour but de fournir au public de l'information de toutes sortes ayant trait au monde juridique et ce sous forme interactive. Par le biais de son service en ligne, le portail tend à rassembler autant d'informations et de références pertinentes que possible afin que l'internaute s'informe dans un court laps de temps.

Même si le site est de nature informative, il est toujours possible de se référer à des avocats pour une réponse à toute question. De plus, de nombreux collaborateurs et chroniqueurs mettent leurs compétences et leur savoir au service du public rendant ainsi la justice un peu plus accessible.

La page web consiste en une zone juridique branchée où se chevauchent juristes, gens d'affaires, personnalités publiques, étudiants et public. Ainsi, comme susmentionné, outre le service d'information en ligne qui est accessible au public, le site entreprend également de mettre en place un espace étant voué à accroître la visibilité des juristes d'une présence sur le web et ainsi de leur assurer une présence dans les foyers à travers le monde de sorte que le domaine du droit soit plus facilement accessible à l'ensemble de la population. Tout juriste peut soumettre des outils pertinents ou des articles et tout membre du public peut s'exprimer.

Le site est également peut aussi être particulièrement utile pour quiconque souhaitant consulter des banques de jurisprudence ou connaître la loi.

Projet d'itinéraire – Mardi 9 novembre – Canadiens de Montréal

Voiture :

- 10 personnes
- 3 voitures
 - 2 voitures qui font l'aller-retour
 - 1 voiture (Sacha) qui fait seulement l'aller

15h20 Fin des cours à l'Université

15h37 Départ de Sherbrooke

17h23 Arrivée à Montréal

17h25 Souper au McDonald ou autre idée (pas trop cher)

18h30 Arrivée au Centre Bell

19h Début de la partie